



ACADÉMIE
DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

21c

OFFRE D'EMPLOI

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR MEDECIN MÉDECIN DE L'ÉDUCATION NATIONALE ?

L'académie de Versailles recrute des médecins dans les Yvelines, l'Essonne, les Hauts-de-Seine et le Val-d'Oise pour participer aux trois axes de la politique de santé à l'école : prévention, protection et éducation, auprès de l'ensemble des enfants scolarisés en école, collège ou lycée.

• POUR POSTULER !

POUR LES
YVELINES :
ce.ia78.sante@ac-versailles.fr

POUR L'ESSONNE :
ce.ia91.sante@ac-versailles.fr

POUR LES HAUTS-
DE-SEINE :
ce.ia92.sps@ac-versailles.fr

POUR LE VAL-D'OISE :
ce.ia95.med@ac-versailles.fr

REJOIGNEZ-NOUS !

L'académie de Versailles est la première académie de France par l'importance de ses effectifs avec plus d'un million élèves.

Elle accueille, forme et accompagne plus de 100 000 agents.

+ d'informations sur
www.ac-versailles.fr

Vos missions

- Assurer les examens médicaux nécessaires à la surveillance de la santé des élèves.
- Évaluer et intervenir dans les situations d'urgence (maltraitance, maladies contagieuses, etc.) en collaboration avec les services compétents.
- Développer une dynamique : de promotion de la santé individuelle et collective
- Liaison avec les médecins traitants, spécialistes, services sociaux pour les élèves présentant un problème de santé.
- Prescription de consultations complémentaires préventives et suivi personnalisé.
- Rédaction des certificats et participation à l'élaboration des contrats et des projets : PAI, PPS, EPS, PAP et travaux réglementés.
- Participation à l'amélioration de la qualité de l'environnement de l'élève.
- Conseil auprès des familles, des élèves, et dans le respect du secret médical auprès des enseignants, des chefs d'établissement pour les situations individuelles ou collectives.
- Contribuer dans leurs domaines de compétences et d'expertises à la formation des personnels.

Votre profil

- **Détenir le diplôme d'Etat de docteur en médecine.**
- **Être inscrit au conseil de l'ordre des médecins.**
- Travailler en partenariat dans le respect du secret médical.
- Avoir des capacités de communication, gérer les relations interpersonnelles.
- Savoir prendre des décisions.

Votre salaire

- . Rémunération en fonction de l'expérience et à partir de 3672€ bruts mensuels pour un médecin récemment diplômé.
- Indemnités complémentaires disponibles.

